

Commune de SAINT-CLAIR-SUR-L'ELLE

REPUBLIQUE FRANCAISE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation

26 janvier 2026

Date d'affichage

9 février 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux février à vingt heures trente,
le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance
publique sous la présidence de Mme Maryvonne RAIMBEAULT, Maire.

Nombre de conseillers :

En exercice : 15

Présents : 15

Votants : 15

Étaient présents : MM. Maryvonne RAIMBEAULT, Fabienne LENOËL,
Jean-Marc VARIN, Philippe GAILLARDON, Laëtitia DUBOSCQ, Annick
PLANTEGENEST, Pauline BOSCHER, Stéphane LECHANOINE, Benoît
LAVARDE, Anne-Marie RABEC, Yohann GARREAU, Floriane VISART DE
BOCARMÉ, Maryline VAUTIER, Raymond GIRARD, Serge ANFRAY.

Madame Maryline VAUTIER remplit les fonctions de secrétaire.

OBJET : DÉLIBÉRATION 2026 - N°02/06 : SUITE TEMPÊTE GORETTI

Madame le Maire indique qu'une grosse branche d'une haie communale située rue des
chênes a endommagé une clôture d'un habitant.

Un devis a été demandé à Bricomarché afin d'effectuer la réparation. Le devis s'élève
à 181.70 € TTC.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité :

- accepte le devis de Bricomarché pour un montant de 151.42 € HT soit 181.70 € TTC.
- autorise Madame le Maire à signer le devis et tous documents afférents au dossier.

Ainsi délibéré à Saint-Clair-sur-l'Elle, les jour mois et an susdits.

Pour extrait conforme

Le secrétaire de séance Maryline VAUTIER	Le Maire Maryvonne RAIMBEAULT
	 